

Aide-mémoire sur la protection axée sur les résultats : Termes et concepts clés



Que veut-on dire quand on parle d'impacts de protection ? Qu'entend-on par réduction des risques ?

Cet aide-mémoire est destiné à vous servir de guide de référence pour les termes et concepts clés fréquemment utilisés lorsqu'on parle d'approches de la protection axées sur les résultats (PAR).

PROTECTION:

La protection est généralement définie comme l'**absence de violence, de coercition et de privation délibérée.**

Violence

- Meurtres
- Torture
- Mutilations
- Battements
- Viols/agressions sexuelles
- Bombardements, raids et attaques militaires ciblant des civils et des biens civils

Coercition

- Liberté de mouvement restreinte
- Retour forcé ou empêché
- Traite des êtres humains
- Participation forcée à un conflit (enfants soldats, par exemple)
- Esclavage
- Mariage forcé

Privation délibérée

- Refus d'accès à l'aide humanitaire
- Destruction ou refus délibéré d'accès à des infrastructures critiques, des biens, des actifs, des moyens de subsistance, etc. par les parties à un conflit comme tactique de guerre visant à restreindre ou à priver les populations de ces services et nécessités

IMPACT DE PROTECTION:



“ Un impact de protection est une réduction du risque pour les personnes touchées par les crises. Dans ce cas, le "risque" est l'exposition des personnes à toutes les formes de violence, de coercition et de privation délibérée.” (InterAction 2020)

Pour atteindre un impact de protection consistant à réduire le risque, il faut aborder les éléments qui contribuent au risque (menace, vulnérabilité et capacité). Pour réduire le risque, nous devons réduire la menace, réduire la vulnérabilité à la menace et augmenter la capacité de la communauté/de l'individu à faire face à la menace, de sorte que les formes spécifiques de violence, de coercition, de privation et de violence soient réduites, prévenues ou arrêtées.

Un impact de protection est différent d'un produit. Un produit est la manifestation d'une activité, par exemple, le nombre de personnes formées. Alors que les produits sont utiles à suivre, ils ne disent rien sur les changements dans les modèles de risque et le problème que nous essayons de résoudre.

ÉLÉMENTS CLÉS DE LA PAR:

Il y a trois éléments principaux, ou actions, qui sont essentiels à la protection axée sur les résultats : (1) une analyse continue de la protection en fonction du contexte, (2) des stratégies multidisciplinaires, et (3) l'utilisation de méthodes axées sur les impacts.

ÉLÉMENT CLÉ 1 : Analyse continue de la protection en fonction du contexte



Les modèles de risque doivent être examinés dans leurs contextes spécifiques, y compris leurs réalités historiques, politiques, socio-économiques et linguistiques particulières au niveau local, régional et/ou national. Cette analyse doit être complète et partir du point de vue des personnes concernées. Elle doit également être mise à jour régulièrement en fonction des nouvelles informations et des dynamiques changeantes.

ÉLÉMENT CLÉ 2 : Stratégies multidisciplinaires



La plupart des problèmes de protection demandent plus d'un acteur pour être résolus efficacement. Pour obtenir un impact sur la protection, chaque acteur doit être conscient de son rôle et de sa responsabilité dans la réalisation de l'objectif et concevoir son intervention en fonction de ses forces et de sa contribution spécifiques.

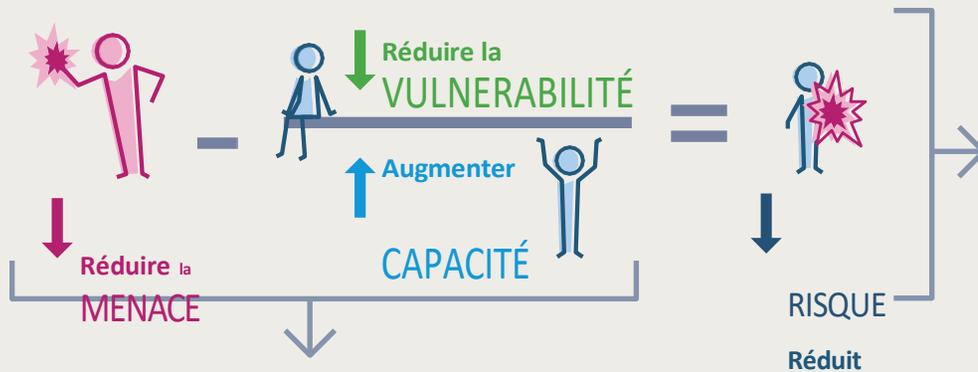
ÉLÉMENT CLÉ 3 : Méthodes axées sur les impacts



L'action humanitaire doit être fondée sur un parcours causal spécifique au contexte, avec pour objectif une réduction mesurable des risques. Des méthodes telles que la cartographie des résultats, la pensée systémique, la réflexion sur la conception et l'analyse prospective peuvent être utilisées pour aider à définir comment procéder pour changer les comportements, les attitudes, les connaissances, les politiques et les pratiques de protection.

ÉQUATION DU RISQUE:

LES MENACES, VULNERABILITÉS, et les CAPACITÉS sont des facteurs distincts qui, pris ensemble, équivalent à un RISQUE. Grâce à une analyse continue et spécifique au contexte, nous pouvons éviter les généralisations et décomposer les modèles de risque en menaces, vulnérabilités et capacités. Ces éléments sont ensuite utilisés pour développer le chemin de causalité des interventions visant à réduire le risque et à obtenir un impact sur la protection.



MENACE

Une menace représente la source du risque.

EXEMPLE: un acteur non étatique armé qui recrute de jeunes garçons comme tactique militaire

CAPACITÉ

Les capacités représentent l'aptitude de la personne ou de la communauté à atténuer cette menace. Il ne s'agit pas du renforcement des capacités par les humanitaires, mais des capacités existantes des individus, des familles ou des communautés à surmonter la menace.

EXEMPLE: un groupe de surveillance communautaire qui sert de système d'alerte lorsque des groupes armés se trouvent dans la région

VULNERABILITÉ

Les vulnérabilités sont les facteurs distincts qui rendent une personne ou un groupe de personnes susceptibles à cette menace.

EXEMPLE: les garçons d'un certain groupe ethnique âgés de 10 à 17 ans qui sont spécifiquement ciblés par le groupe armé

RISQUE RÉDUIT:

Réduction mesurable des menaces identifiées, réduction des vulnérabilités des personnes à ces menaces, et/ou augmentation des capacités des personnes à gérer les menaces pour réduire, prévenir ou arrêter une forme spécifique de violence, de coercition ou de privation délibérée. Il faut noter que les menaces, les vulnérabilités et les capacités sont liées entre elles et évoluent constamment. Lorsqu'une pièce du puzzle change, cela aura un impact sur les autres pièces. En fin de compte, la réduction des risques signifie que la population touchée est confrontée à moins d'incidents, à moins de personnes, avec un impact moindre au fil du temps.

MODÈLE DE RISQUE:

Tendances des menaces spécifiques auxquelles les personnes affectées sont confrontées. Les menaces spécifiques doivent être exprimées par les personnes affectées elles-mêmes et identifier qui exactement

(par exemple, les adolescents, les jeunes femmes, les hommes et les femmes âgés, les personnes LGBTQIA+, etc.) est vulnérable à la menace, quand et pourquoi. Les modèles de risque doivent être désagrégés dans la mesure du possible pour inclure le genre, l'ethnie, le temps, le lieu, l'affiliation politique, la religion, le handicap, le statut économique et d'autres facteurs qui ont des implications sur l'exposition aux menaces. Les généralisations doivent être activement évitées.

EXEMPLE: Les garçons locaux d'un certain groupe ethnique et d'un statut économique pauvre, âgés de 10 à 17 ans, sont spécifiquement ciblés près des terrains de football pour être recrutés par le groupe armé comme tactique de guerre.

VOIE DE CAUSALITÉ:

Ceci décrit le parcours et les étapes spécifiques au contexte (c'est-à-dire les changements de comportement, d'attitude, de connaissance, de politique ou de pratique des détenteurs d'obligations ou d'autres parties prenantes) entre les facteurs de risque spécifiques auxquels les personnes affectées sont confrontées et l'impact de protection souhaité (réduction du risque). Un chemin de causalité spécifique au contexte sert de stratégie sous-jacente aux interventions qui sont conçues pour traiter un modèle de risque spécifique dans un contexte spécifique. Les chemins de causalité doivent clairement identifier à quel niveau (individu, ménage, communauté, etc.) les interventions doivent être entreprises et les résultats obtenus et observés ; décrire la séquence des actions aux différents niveaux d'intervention ; décrire les rôles des différents acteurs ; et articuler explicitement les hypothèses et la justification du changement souhaité, de la séquence des actions, des rôles des différents acteurs et des résultats attendus.